

MAG

deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



ON A AIMÉ
La Médiathèque a fêté
ses 10 ans !

PAGE
4



CADRE DE VILLE
Déploiement des vélos
électriques en libre-service

PAGE
18



VIVRE ET TRAVAILLER
Les commerçants madeleinois
ont du talent !

PAGE
22

UN (SU)PÈRE NOËL à La Madeleine !

PAGE
12

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LA SANTÉ

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête sur la santé jusqu'au 22 décembre 2023. Cette enquête est essentielle pour connaître l'évolution de l'état de santé des populations et ses déterminants (alimentation, activité physique et sportive, corpulence, tabac, alcool) ou les recours aux soins.

Des Madeleinois seront sollicités par téléphone ou à leur domicile par un enquêteur de l'Insee. Celui-ci sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Plus d'informations :
www.insee.fr

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- Les déchets recyclables

(bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mercredi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- Les déchets non recyclables

(bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les horaires de sorties des poubelles :

- la veille à partir de 20h, lorsque la collecte est antérieure à 9h

- et le jour même lorsque l'heure de collecte est comprise entre 9h et 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 20h.

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tout contrevenant.

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants en contactant le numéro vert 0 805 288 396 du lundi au vendredi de 8 à 17h ou sur www.encombrantssurrendez-vous.com/particulier

www.mesdemarches.lillemetropole.fr

Vous pouvez également les déposer à la déchèterie de La Madeleine au 301, rue Pompidou du lundi au samedi de 7h30 à 18h (du 1^{er} novembre au 31 mars) et le dimanche de 8h à 13h. Accès sur présentation de la carte déchèterie : www.mesdemarches.lillemetropole.fr

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ?

Contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771 (accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30) ou contact-dechetslillemetropole.fr



TOUT SAVOIR PAR TEMPS DE NEIGE

En cas de neige ou de gel, les Services Techniques de la Ville déblayent la voirie et les abords des bâtiments publics mais les riverains, propriétaires ou locataires ainsi que les commerçants, sont tenus de déneiger le trottoir situé devant chez eux. Pour les immeubles en copropriété, ces obligations incombent au syndic de copropriété.

La neige doit être entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre un cheminement piéton et sans obstruer les bouches d'égout.

La Ville met gratuitement du sel à disposition des habitants au Centre Technique municipal (303 rue Pompidou) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Dans la limite de 3 poêlons par personne.

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Aldo POMA SARAVIA, le 25/10 – Dalil CHAHED, le 27/10 – Olivia SOULARD, le 05/11 – Colette BUCHTA, le 06/11 – Maritta SAHDO, le 11/11 – Jacques DEGRYSE, le 14/11 – Charlotte DE PARMENTIER LALLEMENT le 16/11/2023.

LES MARIAGES

Aurélie VERVIET et Sébastien LEROY, le 18/11 – Anne-Sophie DRUSCH et Thomas GOVAL, le 24/11 – Caroline PIETERS et Pierre MINAULT, le 25/11.

LES DÉCÈS

Patricia SHEERLINCK divorcée DANTEN, le 03/11 – Pascale PIANANIDA épouse CAPON, le 04/11 – Marie-Annick DULIEU épouse BRESLER, le 05/11 – Jacqueline DEGEYTER veuve PROUVOST, le 07/11 – Raymond COTTENIE, le 08/11 – Jean DEJONGHE, le 10/11 – Amélia HEROGUET le 13/11 – Laurent JOURET, le 19/11.

PAGE
4

ON A AIMÉ

La 1^{ère} séance de cinéma 15h15PAGE
6

ACTUS CITÉ

Budget participatif : à vos votes !

PAGE
9

TOUTES GÉNÉRATIONS

(Re)découvrez les ateliers de self-défense

PAGE
10

SOLIDARITÉS

Retour sur la cérémonie d'hommage
aux bénévoles madeleinoisPAGE
11

CULTURE ET SORTIES

Vos rendez-vous culturels

PAGE
12

DOSSIER DU MOIS

UN (SU)PÈRE NOËL À LA MADELEINE !

PAGE
18

CADRE DE VILLE

Maintien du label 3 fleurs depuis 22 ans

PAGE
20

AGENDA

Toutes les prochaines animations, sorties
et découvertesPAGE
22

VIVRE ET TRAVAILLER

Inauguration de la résidence Antoine



LE MOT DU MAIRE

E

n cette fin d'année, dans un contexte national et international où l'anxiété s'ajoute désormais à la morosité ambiante, c'est au plan local, communal, qu'il est encore et toujours possible de trouver des motifs d'optimisme.

Je pense d'abord aux nombreux élans de générosité et de solidarité qui se manifestent traditionnellement et concrètement à l'approche du temps de Noël.

Je pense aussi aux rendez-vous festifs, caritatifs, culturels, sportifs qui sont autant de sources de chaleur collective et de lumière partagée, quand la période est froide et sombre.

Je pense enfin au démarrage prochain de projets qui ont vocation à améliorer notre cadre de vie et notre quotidien, comme la requalification de la basse Deûle ou la transformation de la place du marché en "Cœur de Ville"...

Joyeux Noël et belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Bien sincèrement



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, à la rencontre des seniors madeleinois, à l'occasion de l'événement festif "FA SI LA DANSER".
Voir page 4.

MAGdeleine - décembre 2023 - janvier 2024
13 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS, Maëlle DE CONINCK,
Caroline DUSSOULIER, Ambre SAULNIER (service Communication).

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement
par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : Ville de La Madeleine



ON A AIMÉ



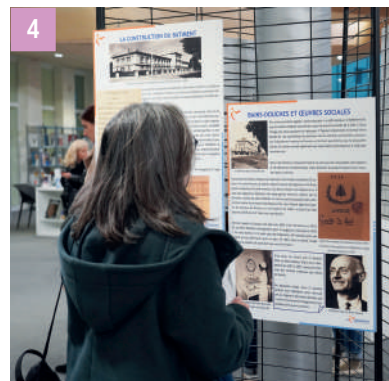
1



2



3



4



5

(1 à 5) 10 ANS DÉJÀ... En novembre, la Médiathèque municipale a fêté ses 10 ans en proposant une journée de 10 heures d'animations ! Les Madeleinois sont venus nombreux fêter l'évènement et participer aux activités proposées : cabinet de curiosité (vraiment curieuses !), lectures à voix haute par les usagers, initiation aux percussions corporelles, atelier 1 livre/ 1 portrait, aussi appelé «bookface», dans le cadre du projet «AfricanADO» avec l'association Perluette et enfin exposition sur l'histoire du bâtiment. Cette dernière est à découvrir à la Médiathèque jusqu'au samedi 16 décembre.



6

(6) À L'ABORDAGE ! De gentils pirates ont mis le cap sur la Chaufferie Huet, à l'occasion de la 1^{ère} séance de cinéma «15h15» programmée dans la salle culturelle polyvalente.

De valeureux moussaillons madeleinois ont embarqué à leurs côtés pour la diffusion du film «Pirates des Caraïbes : la malédiction du Black Pearl».



7

(7) C'EST «FA SI LA DANSER». Pour la 2^{ème} édition du nouveau rendez-vous chantant et dansant proposé aux aînés madeleinois, «FA SI LA DANSER», les jeunes du centre social ACoLJAQ / Christian Janssens, venus proposer leurs gâteaux pour financer un de leurs projets, ont rejoint les aînés sur la piste de danse pour partager avec eux quelques pas.



(8 et 9) 100 ANS. Le 20 novembre dernier, l'EHPAD madeleinois «Ma Maison» tenu par la congrégation des Petites Sœurs des Pauvres, a célébré l'anniversaire de sa 5^{ème} centenaire. Pour l'occasion, Thérèse Courouble a tenu à toutes les réunir à sa table, pour partager ce moment et son gâteau d'anniversaire ! Stéphanie Poullie, Adjointe déléguée aux aînés, est venue saluer la jeune centenaire et lui remettre un bouquet de fleurs et une médaille gravée.

(10 et 11) TOUS À VOS LAMPIONS. Emmenés par les géants «Bibi Lolo» et «Antoine Emery», les Madeleinois, petits et grands, ont porté fièrement leurs lampions, de l'école Courbet jusqu'à la Chaufferie Huet, où une soupe bien chaude les attendait ! Une belle soirée dans le quartier de Berkem, à l'occasion de la 15^{ème} édition de «Tous à vos lampions», organisée par Berkem Label, en partenariat avec la Ville et le Non-Lieu, dans le cadre des «Beffrois du Travail».

(12) LES DÉFIS AINÉRIQUES. Près de 30 Madeleinois se sont affrontés lors des défis ainériques préparés et animés par le service aînés de la Ville. L'équipe rouge et l'équipe bleue se sont défiées autour de quizz sur la culture, l'histoire, la géographie, le cinéma, le sport..., mais aussi à l'occasion d'épreuves sportives, de rapidité et de logique. Une «bataille» sans relâche qui s'est conclue par la victoire de l'équipe rouge et par un bon goûter pour les participants.

(13) UNE FRESQUE DES DÉCHETS. À l'occasion de la semaine de réduction des déchets les Madeleinois ont participé à un atelier collaboratif et instructif sur l'impact des déchets.



(14) BANQUET DES ANCIENS COMBATTANTS. Dominique Legrand, Maire de Marquette-lez-Lille, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Sébastien Brogniart, Maire de Wambrechies, accompagnés des présidents des antennes locales de l'Union Nationale des Combattants, réunis, pour la première année, pour un banquet commun à l'occasion du 11 novembre.

(15) LA GRANDE TABLÉE DES CHEFS. L'édition hivernale du rendez-vous gourmand organisé par l'UCAP sur la place du Marché avait pour thème «les bronzés font du ski». Pas de neige à l'horizon, mais le fromage fondu a bien coulé et régalé les nombreux amateurs !

LES AGENTS RECENSEURS

viennent à votre rencontre !

Un agent recenseur recruté par la Mairie se présentera chez les foyers madeleinois sélectionnés (un échantillon d'adresses a été défini par l'INSEE) à partir du 18 janvier et jusqu'au 24 février 2024.

1 Henry CICHY

Rues : de la Gare, de la Paix, du Général de Gaulle, du Général Koenig, du Moulin, du petit Menin, Eugène d'Hallendre, Gambetta, Kléber, Aristide Briand, du Romarin, Faidherbe, Jeanne Maillotte, Paul, Paul Doumer, Saint-Maurice, Thiers, Vernet, Résidence Les Bouleaux, rue et impasse Bomart, Cour Steenkiste (entrée rue du Romarin).

2 Laurence RABAU

Rues et avenues : Bernadette, Carnot, Chanzy, de la Concorde, de Paris, de Turenne, Pavillon du Foyer et Cité Derelue (rue Pasteur), Desaix, du Général de Gaulle, Faidherbe, Fontaine, François de Guillebon, Jean Mermoz, Pasteur, Saint-Pierre, Berthelot, Carnot, de la République, de Paris, des fleurs, du Chauffour, du Docteur Legay, du Général de

Gaulle, du Maréchal Foch, Germaine, Jean Bart, Paul Doumer, Saint Henri, Saint-Maur, Simone, Suzanne.

3 Céline PILLO

Rues et avenues : Albert Roussel, Courbet, De Berkem, Desmazières, du Cimetière, du Président Pompidou, du Pré Catelan, Félix Faure, Gambetta, Joséphine, Kléber, Léon Trulin, Négrier, Roger Salengro, clos Saint-Vital, Agache, Amand Ostande, Constantine, Courbet, d'Oran, de Pérenchies, des Collets, du Quai, du Tissage, Marceau, allée Saint-Vital, de Verdun, des Gantois, Georges Clémenceau, Jeanne Maillotte, Joffre, Lamarine, Saint-Victor.

4 Maxence HITIER

Rues et avenues : Rue de la Gare, de la Malterie, de la Résistance, des Jardins, du Président

Pompidou, Eugène d'Hallendre, Félix Faure, Gustave Scrive, Kléber, Raymond Derain, Saint-Charles, Saint-Crépin, impasse Wyseur, Albert 1er, de la République, des Poètes, du Ballon, Foubert, Gay Lussac, Louise, Mistral, Verdi

5 Agent en cours de recrutement

Résidence Les Capucines, allée des Capucines, Résidence le Clos de la Roseraie, rue Paul Doumer, Résidence Les Promenades, rue de la Filature.

Un 5ème agent recenseur est en cours de recrutement. Les Madeleinois concernés par le recensement recevront un courrier avec les noms et photos des 5 agents recenseurs dans les prochaines semaines.



Le recensement se déroulera du 18 janvier au 24 février 2024.

Pour répondre en ligne au questionnaire et pour plus d'informations : www.le-recensement-et-moi.fr

Budget participatif métropolitain : la MEL recueille vos idées de projets jusque mi-janvier !



La MEL (Métropole Européenne de Lille) vient de lancer le tout premier budget participatif métropolitain sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Ce budget participatif est fixé à un montant d'1,2 million d'euros pour tout le territoire métropolitain.

Chaque métropolitain, à titre individuel ou collectif, peut déposer une idée de réalisation d'un projet d'investissement en lien avec la thématique choisie pour un montant de 10 000 euros minimum.

Le dépôt des propositions de projets se déroule actuellement et jusqu'au 14 janvier 2024 sur la plateforme de participation citoyenne de la MEL : <https://participation.lillemetropole.fr>

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Il s'agit de répondre à la satisfaction de l'intérêt général, il faut respecter la thématique et les valeurs républicaines, s'insérer dans les compétences de la MEL, ne pas être en contradiction avec les projets municipaux et métropolitains en cours. Le projet doit être réalisable dans un délai de 2 ans, pouvoir être financé intégralement par le budget participatif, et se situer sur un terrain public disponible.

Budget participatif de la Ville : votez pour vos projets préférés !



Le budget participatif municipal a donné lieu au dépôt de nombreuses propositions des habitants. **Huit projets sont désormais soumis au vote des Madeleinois.** À vous de choisir parmi : une table de ping-pong, des agrès de musculation et sport en plein air (street workout), ou une tyrolienne au parc Yvonne Abbas, une aire de jeux pour les tout-petits à l'espace Simone Veil, une station de réparation de vélos près de la mairie, un parcours de motricité naturel au parc Alphonse Juin, une grainothèque au square de Coubertin et un espace pique-nique au parc Malraux. Les habitants peuvent voter dès l'âge de 10 ans pour leurs 3 projets préférés à classer, par ordre de préférence, de 1 à 3.

Pour en savoir plus sur les projets, découvrez leur description en vidéo par leur porteur sur www.ville-lamadeleine.fr.

Pour voter en ligne :

- créez votre compte sur budgetparticipatif.ville-lamadeleine.fr ou
- connectez-vous avec vos identifiants (si vous avez déposé un projet ou déjà voté lors des éditions précédentes, vous gardez les mêmes identifiants).

Les votes sont ouverts jusqu'au 31 décembre 2023.

LA VILLE RECONNUE PAR UN LABEL

pour son implication dans la prévention routière

La Ville de La Madeleine vient d'obtenir le Label «Ville prudente». Ce label, décerné pour trois ans, récompense un engagement volontariste en matière de sécurité routière.

L'obtention du label Ville Prudente est gage de qualité de vie pour les Madeleinois. Il témoigne, en effet, du fait que le partage de l'espace public est au cœur des préoccupations de leurs élus.

Le jury attribue ce label en étant particulièrement attentif à la cohabitation harmonieuse entre les différents modes de déplacement, notamment au développement des modes de transport « doux ».

Les critères d'obtention de ce label (allant de 1 à 5 coeurs) sont :

1. Les aménagements de voirie réalisés et programmés,
2. Les actions de prévention et de sensibilisation aux risques routiers mises en œuvre,
3. La mise en place d'indicateurs permettant de mesurer le risque routier sur la commune,
4. La gestion des flottes de véhicules de la commune favorisant la sécurité routière.

L'association «Ville Prudente» a ainsi particulièrement apprécié à La Madeleine les actions suivantes :

- **les actions de prévention et de sensibilisation menées par la police municipale** : le contrôle gratuit de véhicules ouvert à tous sur l'espace de la place du marché, une fois par an, pour vérifier des points de sécurité importants, les programmes « savoir rouler à vélo » et « permis piétons » avec les scolaires pour apprendre à circuler en toute sécurité, en connaissant les règles du code de la route et les règles de prudence à respecter,
- **les communications de prévention et sensibilisation réalisées** sur les différents supports de communication de la ville au sujet du partage de l'espace public, des nouveaux aménagements routiers (sas vélo, tourne à gauche) et du respect du code de la route,
- **l'incitation des habitants et des agents municipaux à rouler à vélo**



avec les aides financières municipales pour favoriser la pratique cycliste, mais aussi le challenge « Mai à Vélo », ou encore **le service gratuit de vélo-taxi pour les personnes âgées**, permettant aux aînés de se déplacer facilement en ville,

- **le renforcement du maillage de parkings et des aménagements vélo** avec l'installation de garages à vélos, de vélos en libre-service, des arceaux

répartis dans la ville,

- **les travaux de voirie demandés à la MEL** pour rénover les chaussées, créer des voies cyclables, revoir le plan de circulation d'un quartier, aménager des zones trente, créer des traversées piétonnes, sécuriser les abords des établissements scolaires, matérialiser les priorités cyclistes dans les rues à sens unique.

La Madeleine autrefois... LE CHÂTEAU DUFOUR

Bâti en 1890, le Château Dufour a été la propriété de la famille De Badts, dont une rue madeleinoise porte le nom. Toutefois, le lieu a conservé le nom de l'un de ses anciens propriétaires, Monsieur Dufour, industriel du textile. D'une superficie de 760 m², le château comportait à cette époque un parc, deux jardins et des écuries.

Après la Seconde Guerre mondiale, la Ville créa un service dédié aux problèmes de rationnement qui persistaient. Elle l'installa au château Dufour. Dans les années 1960, le groupe Logis Metropole racheta le château pour faire construire l'actuelle Résidence Gambetta à la place du parc. Il laissa le Château à la Ville qui en assura l'entretien, avant d'en devenir propriétaire en 1994. Jusqu'en 1998 la crèche « La Volière » occupait également le bâtiment.

Jusque dans les années 70, la Ville était propriétaire du château de Coeuvres (02), où elle

organisait des séjours de vacances. Des œuvres d'arts de ce château sont aujourd'hui exposées à Dufour. Parmi celles-ci se trouve notamment un tableau du peintre De Gueldre représentant Gabrielle d'Estrées, maîtresse d'Henri IV, sous les traits de Michèle Morgan.

Le 10 octobre 1980, Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République, est venu en visite à La Madeleine. Il a alors été accueilli au Château Dufour par Claude Dhinnin, Maire de 1977 à 2008. Le Président était présent dans la région pour aborder des sujets économiques.

Les lieux ont bénéficié d'une importante rénovation en 2000, comprenant une restauration de ses ailes et de sa toiture. C'est à cette époque également que sa grille en fer forgée a été installée. Elle fut reconstituée à partir de cartes postales anciennes.



Valéry Giscard d'Estaing en visite à Dufour le 10 octobre 1980 (Archives municipales de La Madeleine).

TOUTES GÉNÉRATIONS

ACTIVITÉS EN PAUSE

Les activités sportives et de loisirs des aînés font une pause pendant les vacances de Noël. Elles reprendront dès le lundi 8 janvier par l'atelier mémoire.



INSCRIPTIONS GRATUITES AUPRÈS DU SERVICE AÎNÉS AU 03 20 12 21 62 OU À L'ADRESSE SERVICE-AINES@VILLE-LAMADELEINE.FR

Des animations qui réchauffent L'HIVER DE NOS AÎNÉS

À chaque mois son thème et son animation ! Tout au long de l'année, les aînés madeleinois se retrouvent pour partager des après-midis conviviaux autour de jeux, de spectacles, d'ateliers culinaires et bien d'autres **activités proposées gratuitement par la Ville.**

Au programme des mois à venir :

> **JEUX ANCIENS** (sur inscription)
Mercredi 13 décembre, de 14h à 16h, à l'Espace Malraux, rue Guynemer.

Billard Nicolas, bomboleo en bois, planche à rebond... que vous connaissiez déjà ces jeux ou que vous les découvriez, ils vous feront sans aucun doute passer un après-midi joyeux et ludique.

> **JEUX DE SOCIÉTÉ** (sur inscription)
Mercredi 24 janvier, de 14h à 16h, à l'Espace Malraux, rue Guynemer.

Les jeux de société permettent de partager des moments amusants et conviviaux, mais ont aussi l'avantage de stimuler la réflexion, la mémoire et la concentration. Il n'y a donc que de bonnes raisons d'y participer !

> **PÉTANQUE** (sur inscription)
Mercredi 7 février, de 10h à 11h45, au boulodrome municipal, rue Léon Trulin, en partenariat avec «Les Amis de la Pétanque Madeleinoise».

C'est l'un des divertissements sportifs les plus accessibles, les plus conviviaux et les plus authentiques. La pétanque se pratique aussi l'hiver à La Madeleine, dans le boulodrome municipal !

EMPRUNTEZ L'ABEILLE !

L'«abeille» est la navette municipale réservée aux aînés et adaptée aux personnes à mobilité réduite, qui les conduit gratuitement au marché madeleinois tous les lundis et vendredis, excepté le vendredi 25 décembre et lundi 1^{er} janvier. La navette emmène aussi les aînés jusqu'au nouveau cimetière situé à Marquette-lez-Lille. Prochain trajet le mardi 9 janvier 2024.

INSCRIPTIONS GRATUITES AUPRÈS DU SERVICE AÎNÉS AU 03 20 12 21 62 OU À L'ADRESSE SERVICE-AINES@VILLE-LAMADELEINE.FR

DISPOSITIF «ARGENT DE POCHE»

Inscriptions pour les missions hivernales

Le dispositif municipal "Argent de poche" permet aux Madeleinois de 16 à 17 ans d'obtenir une gratification de 30€ (15€ en espèces et 15€ en carte cadeau), en contrepartie de missions au service de la collectivité telles que : la réalisation d'inventaires, des travaux de décoration, de l'archivage, de l'aide apportée lors d'événements municipaux...

Les missions sont programmées pendant les vacances scolaires. Chacune d'entre elles est établie pour une durée

de 3h30 et peut se dérouler entre 8h30 et 12h ou entre 13h30 et 17h.

Les candidatures pour les vacances d'hiver (du 26 février au 8 mars) seront ouvertes du 8 au 31 janvier. Le dossier à compléter est disponible en ligne, sur le site internet de la Ville, ou à retirer auprès du PIJ, 12 rue du Moulin.

Renseignements : 03 28 52 66 90.



UN HIVER RÉJOUISSANT POUR LES ADOS !



Les vacances de fin d'année approchent à grands pas, et c'est une bonne nouvelle pour les ados madeleinois, puisque :

> **Une soirée pré-vacances «blind test» (jeu musical) les attend vendredi 22 décembre, de 19h30 à 22h, au Centre Moulin.** Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville.

> **Des activités variées sont programmées pendant l'accueil de loisirs, du 26 décembre au 5 janvier** (pas d'accueil le 25 décembre ni le 1^{er} janvier) : futsal, Starchip Laser, Loup-Garou, atelier cuisine, fabrication de bracelets, sortie au cinéma... Retrouvez le planning complet sur le site internet de la Ville.

Inscriptions jusqu'au 22 décembre.

> **Un week-end à la campagne, les 27 et 28 janvier, est en préparation.** Inscriptions au Centre Moulin du 9 au 19 janvier (places limitées).

Centre Moulin Ados
Entrée parc de Lattre de Tassigny
03 28 52 60 08 / 06 83 82 42 12
centre-moulin@ville-lamadeleine.fr

NOUVELLES SESSIONS DE SELF-DÉFENSE



Chaque semaine depuis 2022, le Point information jeunesse de la Ville propose aux jeunes femmes de 13 à 35 ans de s'initier aux techniques d'auto-défense. Ces ateliers sont dispensés gratuitement par une intervenante diplômée en self-defense et lutte féminine.

Différentes sessions sont organisées le jeudi, de 18h30 à 20h.

A partir de janvier 2024, de nouvelles sessions mixtes seront aussi ouvertes le lundi soir, toujours de 18h30 à 20h.

Ces ateliers ont lieu à la salle Gantois, située rue du Parc (l'accès se fait par la rue Flandre). Intéressés ? Inscrivez-vous dès à présent via le site internet de la Ville : ville-lamadeleine.fr

Prochaines dates

Sessions féminines : 18 janvier,
1er février, 15 février
Sessions mixtes : 29 janvier,
19 février, 25 mars

ZOOM SUR la commission des menus



Depuis plusieurs années maintenant, la Ville propose à 8 élèves de CM1/CM2 des écoles publiques (deux par école) de participer à une commission menus et de devenir les porte-parole de leurs camarades. La dernière a eu lieu fin novembre en présence de Violette Massiet-Zielinski, adjointe aux écoles. Les enfants ont donné leur avis sur les menus passés et de nouvelles idées pour les menus à venir. La diététicienne de la société prestataire de la cantine est revenue sur les notions d'équilibre alimentaire dans la confection des menus et les animations régulières de la pause méridienne comme le bar à soupes proposé en octobre.

GESTION DES ÉMOTIONS ET BIEN-ÊTRE dans les accueils de loisirs

En novembre, dans le cadre de la semaine de la sophrologie, l'accueil de loisirs Victor Hugo a accueilli deux interventions d'initiation à cette pratique de relaxation, adaptée aux enfants. Le matin, elle était dispensée aux CP/CE1 et l'après-midi aux plus grands, du CE2 au CM2. Cet atelier se déroulait en trois temps : une partie théorique, un moment de jeux et d'expression en paroles et en mouvements et un dernier temps de retour au calme dans la douceur d'un conte.

Des exercices ludiques à reproduire à la maison

L'intervenante a d'abord donné des explications simplifiées sur le fonctionnement de notre cerveau et comment l'entraîner à mieux gérer les émotions. Ensuite, elle a proposé des exercices pratiques et ludiques pour apaiser des tensions en se secouant le corps «comme un petit singe», en faisant le guerrier en poussant un grand cri, ou encore en soufflant sur une plume pour qu'elle ne retombe pas le sol. Enfin, vint l'heure de la détente avec quelques doux instruments de musique à faire retentir avant d'écouter le récit d'une histoire pour se concentrer, travailler sur sa respiration, atteindre la détente du corps et de l'esprit.



Inscriptions aux accueils de loisirs

Pour inscrire votre/vos enfant(s) dans les accueils de loisirs pour les vacances d'hiver 2024 (du 26 février au 8 mars), le période d'inscription s'étendra du 29 janvier au 9 février 2024. Déposez votre Dossier d'Inscription Familial Unique (DIFU). Une fois le dossier validé par le service Familles, Enfance, Ecoles, celui-ci effectuera l'ouverture de vos droits pour les accueils de loisirs, vous pourrez alors accéder aux réservations en ligne. Connectez-vous sur le portail famille pour réserver les jours d'accueil et les repas. **Service enfance famille : 03 20 12 79 93 ou service-famille@ville-lamadeleine.fr**

HOMMAGE AUX bénévoles madeleinois

Début décembre, s'est déroulée la cérémonie d'hommage aux bénévoles des associations madeleinoises à l'occasion de la journée internationale du bénévolat.

À cette occasion, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine a adressé un message de remerciement à l'ensemble des bénévoles pour leur engagement au quotidien au service des Madeleinois. Les bénévoles ont ensuite été mis à l'honneur par les responsables des associations.

> **Rahma BRIHI** est bénévole du centre social ACoLJAQ/Christian Janssens. Discrète et courageuse, elle est adhérente depuis l'année 2017. Maintenant âgée de 15 ans, Rahma met en place des projets solidaires comme les projets «Maraude» ou «Dabane école».

> **Patrick THOMAS** est professeur d'aïkido au sein du club madeleinois de cette discipline. Il est décrit par ses pairs comme humble, patient passionné. Il a contribué au développement du club en y faisant régner une ambiance détendue et pleine d'humour.

> **Régis LELOU** est membre du club de boxe américaine. Il s'investit depuis 5 ans dans les entraînements du club et dans les manifestations qu'il contribue à faire vivre et à rendre attrayantes.



> **Pascal VANDESOMPEL**, du club la «pédale madeleinoise» est secrétaire du bureau de l'association et très impliqué dans celle-ci. Et pour cause, c'est son arrière grand-père qui l'a fondée ! Il perpétue donc la tradition familiale avec plaisir et passion.

> **Alix MARTINEZ** est une bénévole très appréciée de La Petite Madeleine. Elle anime des ateliers de sensibilisation et accueille les participants des repair café avec joie et bonne humeur.

> **Capucine MUYS** est également bénévole de la Petite Madeleine et a su se faire une place après être venue avec son papa, notamment en devenant spécialiste en soudure électronique pour réparer les objets du quotidien !

> **Anne-Marie NEUREUIL** des Petites Soeurs des Pauvres. Très investie auprès des personnes âgées en com

plémentarité avec les aides-soignants, elle se montre toujours présente quand on a besoin d'elle, en plus d'être gaie et dynamique.

> **Christiane DELCAMBRE, Françoise CABOCHE et Evelynne FIX** réalisent les distributions alimentaires des Restos du Coeur avec bonne humeur et gaieté. Le coin café-boulangerie est un incontournable de leurs missions.

> **Catherine BERTRAND** est bénévole du Roudi Métropole depuis 4 ans. Elle y enseigne le bridge aux adhérents pour leur plus grand plaisir. D'humeur toujours égale, elle cultive l'amitié et la convivialité.

> **Marie-Madeleine DUBOIS et Nadine RUBBO** sont toutes deux bénévoles des Texas Riders. Elles enseignent la danse country et participent aux bals avec enthousiasme. Présidente et trésorière

d'honneur, elles ont donné de nombreuses années au club et sont toujours présentes pour aider et s'amuser en dansant.

> **Pierre-André DUHAMEL** est Vice-Président et porte-drapeau de l'Union Nationale des Combattants, il cultive le devoir de mémoire avec dévouement.

> **Bénédicte DROLLET**, responsable du groupe avenir (12-13 ans) et des maîtres du club de Natation (USSA), elle s'est naturellement investie à la suite de ses parents dans le club.

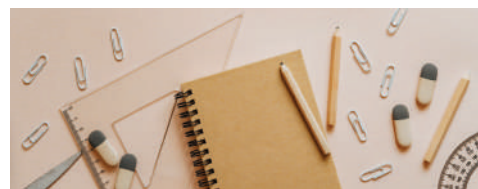
> **Maylis DE POMMERY** est adhérente du club de handball où elle s'occupe notamment du baby-hand et du mini-hand. Elle participe aussi à la gestion des tournois et à la communication du club. Sa créativité est très appréciée.

Ouverture des demandes de «BONS TEXTILE»

Pour lutter contre les effets de l'inflation et soutenir les Madeleinois les plus vulnérables, les «bons textile» sont une nouvelle fois proposés par le Centre Communal d'Action Sociale. Ils pourront servir à l'achat de chaussures, de vêtements, de sacs ou d'accessoires pour les enfants scolarisés, de 3 à 16 ans (sous conditions d'attribution).

Les dossiers de demande sont à retirer auprès du CCAS et à retourner avec les pièces justificatives.

**Renseignements : CCAS de La Madeleine,
1 rue des Gantois, 03 20 51 16 98
ccas.lamadeleine@gmail.com**



Recherche bénévoles

Le Centre social ACoLJAQ/Christian Janssens recherche des personnes désireuses d'enseigner la langue française à de futurs apprenants adultes.

Si vous êtes intéressé, contactez Tamara, référente «Familles», au 03 20 55 66 05

LA CHAUFFERIE HUET «FAIT SON CINÉMA»

Nouvelles séances «15h15»

Dans le cadre de la saison culturelle municipale, la Ville de La Madeleine vous a proposé un nouveau rendez-vous cinéma appelé «15h15» : **des projections gratuites** de films familiaux, diffusés le dimanche, à 15h15, à la Chaufferie Huet, et accompagnées d'un temps d'animation.

Les deux premières séances («Pirates des Caraïbes : la malédiction du Black Pearl» et «Toy Story 1») ont connu un succès d'affluence. Ce nouveau rendez-vous familial et populaire plaît et sera reconduit dans la prochaine saison culturelle.



CULTURE
ET
SORTIES



LE PETIT NICOLAS

> **CINÉMA** (film déconseillé aux moins de 7 ans)
DIMANCHE 14 JANVIER à 15h15, à la Chaufferie Huet, rue du Pré Catelan
Un temps d'animation sera proposé dès 14h30
GRATUIT sur réservation : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

Comédie familiale franco-belge de Laurent Tirard, avec Kad Merad, Valérie Lemercier et Maxime Godart. Film sorti en 2009.



FORREST GUMP

> **CINÉMA** (film déconseillé aux moins de 11 ans)
DIMANCHE 18 FÉVRIER à 15h15, à la Chaufferie Huet, rue du Pré Catelan
Un temps d'animation sera proposé dès 14h30
GRATUIT sur réservation : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

Comédie dramatique américaine de Robert Zemeckis, avec Tom Hanks. Film sorti en 1994 et distingué par 6 Oscars dont celui du meilleur film.

LE SAVEZ- VOUS ?

Les foires municipales
aux jouets et aux livres
**ont aussi une
finalité solidaire**

Chaque année, la Ville organise deux événements devenus incontournables et désormais réunis sur un week-end : les foires aux livres et aux jouets.

À l'occasion de ces événements, les Madeleinois ont la possibilité de vendre les livres qu'ils ne lisent plus et les enfants de vendre les jouets dont ils ne se servent plus. Cela offre l'opportunité aux futurs acquéreurs de faire de vraies bonnes affaires mais aussi de consommer durable !

Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est qu'à la fin de chaque foire, les vendeurs ont la possibilité de faire don de leurs «invendus» aux associations présentes.

Ainsi, la «Bouquinerie du Sarf» qui collecte et revend des livres pour créer des emplois d'insertion professionnelle, a récupéré plus de 1000 ouvrages à l'occasion de la dernière édition de la foire aux livres.

S'agissant de la foire aux jouets, c'est l'association madeleinoise «RÊVES» qui a récupéré les dons des enfants. Elle les offrira à son tour à ses petits bénéficiaires.

«NOS PETITS PENCHANTS»

> **SPECTACLE DE MARIONNETTES**
MARDI 6 FÉVRIER à 19h30, à la Chaufferie Huet, rue du Pré Catelan
GRATUIT sur réservation en ligne : www.ville-lamadeleine.fr/agenda
À partir de 7 ans.

Dans ce théâtre de marionnettes à l'esthétique décalée, des personnages aux petits penchants criants de vérité vous questionneront sur la «quête du bonheur». Une poésie visuelle, tendre et poignante qui en dit beaucoup plus que des mots.



Photo : L'œil du hibou
Par la compagnie «Des Fourmis dans la Lanterne»

LA LÉGENDE DU HOLLANDAIS VOLANT

> **THÉÂTRE LYRIQUE**
MARDI 13 FÉVRIER à 19h30, à la Chaufferie Huet, rue du Pré Catelan
GRATUIT sur réservation en ligne : www.ville-lamadeleine.fr/agenda
À partir de 8 ans.

Portée par deux chanteurs lyriques, une comédienne et deux musiciens, cette pièce vous entraînera, entre opéra, musique, conte et théâtre d'ombres, dans les méandres de «la légende du Hollandais volant», telle qu'immortalisée par Richard Wagner.





UN (SU)PÈRE NOËL À LA MADELEINE

Alors que les dernières feuilles d'automne s'abandonnent délicatement au gré du vent, les premiers frissons de l'hiver se font ressentir. Les manteaux d'hiver et les gros pulls sont sortis, les journées raccourcissent, le Père-Noël poursuit son entraînement en préparation de sa descente de l'Hôtel de Ville... Pas de doute, les fêtes approchent ! Afin de vous plonger dans la magie et l'ambiance des fêtes de fin d'année, la Ville et les lutins du Père-Noël ont préparé des animations qui raviront petits et grands. Comme chaque année à La Madeleine, cette période festive sera synonyme de rassemblements, de convivialité et de solidarité.

“CHER PÈRE NOËL...”

Une boîte aux lettres 100% madeleinoise !



Comme le veut la tradition, la boîte aux lettres du Père Noël est de retour dans le hall de la mairie, attendant avec impatience d'accueillir les lettres des petits Madeleinois !

Pour cette nouvelle édition, les aînés inscrits à un atelier proposé par la Ville, se sont investis avec le cœur et leur talent artistique dans la décoration de cette boîte magique.

Les lettres déposées par les enfants (durant les horaires d'ouverture de la Mairie) seront envoyées au Père-Noël.

Voici l'adresse à renseigner : “Petit Papa Noël, 1 rue du ciel étoilé, Pôle Nord” (pas besoin de timbre, l'envoi est magique !)

En complément de la jolie boîte aux lettres, les aînés ont également customisé le fauteuil du Père Noël, fabriqué par l'agent municipal en charge de l'outillage. Le Père-Noël s'y installera le 23 décembre, lors de sa venue au village de Noël (voir page 13).

DES ANIMATIONS FÉERIQUES ET MAGIQUES, POUR PETITS ET GRANDS !

En complément des marchés de Noël solidaires qui se tiendront le 9 décembre à la salle Moulin (organisé par l'association "Les Petits Ecoliers du Père Joseph") et les 8, 9 et 13 décembre (de 10h à 12h et de 14h à 18h) au CCA Le Millénaire (proposé par ses adhérents), découvrez les autres animations festives de Noël qui se déroulent à La Madeleine !

SPECTACLE "les jouets du Père Noël"

SAMEDI 16 DÉCEMBRE, à 14h et 16h30 / CHAUFFERIE HUET (26 rue du Pré Catelan)
GRATUIT, inscriptions sur ville-lamadeleine.fr

Plongez au cœur d'une comédie magique et musicale de Noël, idéale pour toute la famille !
"Le Père Noël est cloué au lit... Il est souffrant. La panique s'invite rapidement dans l'esprit du chef de l'atelier, mais la Mère Noël a plus d'un tour dans sa cuisine. Elle se munit du manuel d'urgence qui permet de faire apparaître... La Fée des Elfes de Noël !"



VILLAGE DE NOËL : un rendez-vous à ne pas manquer !



SAMEDI 23 DÉCEMBRE, de 14h à 19h sur le parvis de la Mairie et le parking de l'église Sainte Marie Madeleine (rue du Général de Gaulle).

ACCÈS LIBRE ET ANIMATIONS GRATUITES.

Petite restauration sucrée payante proposée par l'association "USWL Handball" et chalet de Noël tenu par l'UCAP.

- ANIMATIONS FESTIVES (TOUT L'APRÈS-MIDI)

Vivez une pause de Noël enchantée ! Un carrousel enchanteur, des pistes de curling et de luges gonflables ainsi que la présence de mascottes feront la joie et le bonheur des petits et des grands !

- DÉAMBULATIONS D'ÉCHASSIERS BLANCS (À 16H, 17H ET 18H)

Laissez-vous transporter dans un univers féerique avec les déambulations d'échassiers blancs, majestueux. Juchés entre ciel et terre et vêtus de blanc, ils évolueront avec grâce et élégance dans une ambiance céleste.

- SPECTACLE DE FEU (À 17H30)

Un spectacle de feu émerveillera les yeux des spectateurs et réchauffera leur cœur, pour un Noël tout feu tout flamme !

- PRÉSENCE DE MICKEY ET MINNIE (DÈS 18H)

Mickey et Minnie seront exceptionnellement présents à La Madeleine.

- DESCENTE DU PÈRE NOËL DEPUIS LE TOIT DE L'HÔTEL DE VILLE (À 18H30)

La traditionnelle descente du Père-Noël s'effectuera depuis le toit de l'Hôtel de Ville. À l'issue de celle-ci et remis de ses émotions, le Père-Noël distribuera des bonbons aux enfants et se prêtera au jeu des photos.

LECTURES DE NOËL



Tout au long du mois de décembre, la Médiathèque de La Madeleine propose une sélection spéciale d'ouvrages dédiés à Noël. Des histoires pour faire patienter et rêver les petits et les grands aussi !

Les enfants inscrits aux sessions "En voilà des histoires" des 13 et 16 décembre auront également l'opportunité de savourer des récits captivants dédiés à Noël.

CALÈCHE DU PÈRE-NOËL

Le 26 décembre de 14h à 17h, le Père-Noël collectera les emballages cartons et papiers cadeaux à bord de sa calèche. Il en profitera pour distribuer des gourmandises !
Plus de détails en page 15.

Pour vos achats,

FAITES LE CHOIX MADELEINOIS



Un Noël 100% Madeleinois ? C'est possible !

Pour vos achats de fêtes, privilégiez vos commerces de proximité. Décoration, sapin, cadeaux, repas... Tous les essentiels se trouvent à quelques pas de chez vous. **Les commerces madeleinois de détail et d'alimentation sont autorisés à ouvrir tous les dimanches durant le mois de décembre, profitez-en pour découvrir leur grande diversité !**

Trouvez également votre bonheur en vous rendant au marché madeleinois, où vous pourrez réaliser vos courses le jour de Noël, lundi 25 décembre, mais aussi le vendredi 29 décembre et le lundi 1^{er} janvier.



UNE AVALANCHE DE CADEAUX !

L'UCAP vous invite à participer aux "Féeries de Noël", du 16 au 31 décembre.

Tentez votre chance et gagnez des bons d'achats et des cadeaux chez les commerçants madeleinois participants.

Plus d'informations sur les réseaux sociaux de l'UCAP (Facebook et Instagram).

Les commerçants du marché ont aussi décidé de vous gâter, le lundi 18 et le vendredi 22 décembre.

Des jouets en bois certifiés "FSC" vous seront offerts (certification garantissant l'origine responsable du bois, provenant d'une forêt gérée de manière durable, conforme à des critères rigoureux en matière environnementale, sociale et économique).

UN NOËL FESTIF ET SOLIDAIRE

Remise de cadeaux de Noël

Pour que la magie de Noël opère dans tous les foyers et afin d'oublier les difficultés du quotidien, la Ville invite chaque année les parents isolés et leur(s) enfant(s), accompagnés par le Centre Communal d'Action Sociale, à une remise de cadeaux.

Le Père-Noël accueillera ainsi les bénéficiaires madeleinois le samedi 23 décembre, pour un moment privilégié. Ce dernier aura dans sa hotte des cadeaux, des coquilles et des bonbons !

Colis de Noël pour les aînés

Véritable tradition madeleinoise, la Ville offre aux Madeleinois âgés de plus de 70 ans, un colis de Noël composé de mets de fête.

Les aînés seront livrés à domicile pour ceux qui en ont fait la demande, ou viendront chercher leur colis dans les points de retrait aux dates prévues à cet effet.



Pour les séniors qui en ont fait la demande, les colis de Noël sont distribués directement à leur domicile. Des livraisons assurées en triporteur (tricycle muni d'une caisse) qui réchauffent les cœurs en ces temps de fraîcheur !

Après les fêtes,

JE RECYCLE MON SAPIN ET MES CARTONS !



OÙ DÉPOSER VOTRE SAPIN ?

Du 28 décembre 2023 au 21 janvier 2024, débarrassez-vous gratuitement de votre sapin (vert, sans décoration, ni neige artificielle) dans l'un des 3 points de collecte municipaux installés :

- avenue du Maréchal Leclerc (entre le parc Botanique et le city-stade),
- square du Tissage,
- place du Marché.

Le samedi 6 janvier, de 9h à 12h sur la place du marché, vous aurez aussi la possibilité de faire broyer votre sapin et de repartir avec votre paillage.



LA CALÈCHE DU PÈRE-NOËL PASSERA RÉCUPÉRER VOS EMBALLAGES CADEAUX EN PAPIER ET VOS CARTONS

Le lendemain de Noël est l'un des jours les plus chargés de l'année concernant la collecte des déchets.

À bord d'une calèche, le Père-Noël et ses lutins circuleront dans La Madeleine, le mardi 26 décembre de 14h à 17h, pour récupérer vos emballages cadeaux en papier et vos cartons. Ces derniers seront ensuite recyclés. Le Père-Noël avertira de sa présence en sonnant sa cloche. Il en profitera pour distribuer des bonbons aux petits Madeleinois !

Retrouvez son parcours sur le site de la Ville :



3 questions à **STÉPHANIE POUILLIE**

Adjointe déléguée aux aînés, aux associations et à l'animation

Quoi de neuf cette année à La Madeleine pour Noël ?

Comme chaque année, la Ville propose de nombreux rendez-vous festifs, propices à la convivialité. Pour cette nouvelle édition, les animations de Noël connaissent quelques évolutions. Ainsi, l'habituelle récré de Noël, le spectacle de feu et la traditionnelle descente du Père-Noël seront regroupés sur une journée festive qui se déroulera juste avant Noël, le samedi 23 décembre. D'autres surprises attendent petits et grands à l'occasion de ce village de Noël animé qui s'épanouira sur le

parvis de la Mairie et le parking de l'église Sainte Marie Madeleine. Les Madeleinois pourront également plonger dans la magie des fêtes avec la comédie "Les jouets du Père-Noël" le samedi 16 décembre qui sera jouée à la Chaufferie Huet.

Comment la Ville fait-elle rimer festivités et solidarité ?

Comme chaque année, la Municipalité distribue des bons d'achats aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap accompagnées par le CCAS, ainsi que des colis de Noël

gourmands aux aînés de plus de 70 ans. Une remise de cadeaux est également organisée pour les parents isolés et leur(s) enfant(s).

D'où viennent les sapins de Noël en bois qui décorent les bâtiments municipaux ?

Depuis 2018, la Municipalité a fait le choix de remplacer les sapins naturels par des sapins en bois recyclé, créations des ateliers AMIS (Association Madeleinoise d'Intégration Sociale) qui embellissent l'Hôtel de Ville, les bâtiments publics et les écoles. Un petit train, des lutins



Stéphanie Poullie livrant les colis de Noël au domicile des séniors madeleinois.

et d'autres ornements fabriqués à partir de bois issu de palettes, prennent également place à l'accueil de la Mairie.

Des jolies décorations durables, solidaires et économiques !

CADRE DE VILLE

29 EMPLACEMENTS INSTALLÉS À LA MADELEINE

La Ville de La Madeleine compte 29 emplacements répartis sur tout le territoire communal. Ils sont tous localisés sur les applications mobiles des deux sociétés de location.

Retrouvez la liste complète des emplacements sur le site internet de la Ville.



VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE

En lien avec les objectifs de son Plan de Mobilité et souhaitant favoriser les mobilités douces, la Métropole Européenne de Lille a lancé, en mars dernier, un appel à manifestation d'intérêt auprès des sociétés de location de transports de vélos et trottinettes (à ce jour non retenues sur La Madeleine) à Assistance Électrique. Les entreprises lauréates sont «TIER» et «LIME».

Sur les 95 communes de la métropole, 68 ont fait le choix d'implanter ce nouveau service sur le territoire. Le déploiement de cette nouvelle offre de service est désormais achevé sur la commune de La Madeleine, avec l'installation de 29 emplacements.

Partant du constat que plus de 50% des déplacements du quotidien font moins de 3km, et souhaitant continuer à encourager l'utilisation des mobilités douces et développer les transports alternatifs à la voiture, la Ville de La Madeleine a validé le déploiement des Vélos à Assistance Électrique sur son territoire, venant compléter le service de V'Lille.

Le cahier des charges de cette nouvelle offre de service a été pensé pour prévenir d'éventuelles dérives.

Des exigences particulières concernent ainsi la limitation de la vitesse des vélos mais aussi le respect des zones de stationnement dédiées.

MODE D'EMPLOI :

> COMMENT EMPRUNTER UN VÉLO ?

Les vélos sont répartis sur 29 emplacements présents sur le territoire madeleinois. Ils fonctionnent par un système de location, via une application dédiée pour chaque société de transports («TIER» et «LIME»), à télécharger sur smartphone, et sur laquelle les utilisateurs (âgés de 16 ans minimum) doivent créer un compte. Il s'agit ensuite de scanner le QR code du vélo choisi afin de pouvoir l'emprunter.

Le nombre de vélos disponibles à chaque emplacement est communiqué en direct sur les applications.

> QUELLES SONT LES MESURES PRISES POUR LIMITER LA VITESSE DE CIRCULATION ?

La circulation des vélos est contrôlée par un GPS embarqué qui permet de réguler leur vitesse, notamment dans les «slow zone» (zone où la vitesse est limitée à 6km) et les «no zone» (espaces où l'usage du vélo est interdit). À La Madeleine, les «slow zone» sont localisées à proximité des écoles et les «no zone» dans les parcs et jardins publics. En dehors de ces zones, les vélos sont limités à 25km/h.

> COMMENT RESTITUER LE VÉLO ?

Les utilisateurs doivent obligatoirement garer le vélo emprunté dans les emplacements prévus à cet effet. À défaut, l'utilisateur continuera de payer le service tant que son vélo n'est pas stationné correctement. Le traçage GPS permet de géolocaliser le vélo et d'éviter tout stationnement anarchique.

> QUELS SONT LES TARIFS ?

Tarif standard : LIME (1€ le déblocage puis 0,18€ la minute), TIER (1€ le déblocage puis 0,20€ la minute) Les étudiants ainsi que les bénéficiaires des minima sociaux peuvent profiter de remises. Des forfaits et des abonnements sont aussi proposés.



Ma Petite
Planète

PARTICIPEZ À UN CHALLENGE ÉCOLOGIQUE

«Ma Petite Planète» est un challenge par équipes proposant des défis écologiques au quotidien sur 15 thématiques, à vivre en famille, entre amis ou entre voisins, pendant 3 semaines. Avec le soutien de la Ville de La Madeleine, le réseau des Ambassadeurs de la Transition Écologique souhaite mobiliser un grand nombre de Madeleinois pour rejoindre le challenge.

Le prochain challenge écologique en ligne «Ma Petite Planète» se déroulera du 22 janvier au 12 février 2024. Pour rejoindre l'équipe la plus proche de chez vous, inscrivez-vous dès maintenant, en précisant votre prénom et votre nom à l'adresse mail : lamadeleine@mapetiteplanete.org.

ZONE BLEUE,

Renouvelez votre carte de résident 2024 !

Vous résidez ou travaillez dans le périmètre de la zone bleue ? Vous pouvez bénéficier d'une carte permettant de stationner votre véhicule au delà d'1h30, dans la limite de 7 jours consécutifs sur le même emplacement (en dehors des zones 30 mn du secteur).

COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE ?

RENDEZ-VOUS EN LIGNE

1. Faites votre demande sur www.ville-lamadeleine.fr dès début décembre accompagnée des pièces justificatives (pièce d'identité, justificatif de domicile, carte grise). Vous pourrez retirer votre carte en régie municipale, en mairie à partir du 21 décembre.

2 - Si vous n'avez pas internet, rendez-vous avec les pièces sur place au service urbanisme, Hôtel de Ville - 160 rue du Général de Gaulle) du lundi au vendredi de 8h15 à 12h.

Retrait en régie municipale du 21 décembre 2023 au 10 février 2024 : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h. Le samedi uniquement paiement et retrait.

Faites-en la demande dès maintenant pour pouvoir la retirer à partir du 21 décembre 2023.

Si votre foyer détient un seul véhicule, la Ville vous délivre une carte de stationnement à 1 euro. En cas d'achat de cartes supplémentaires en cours d'année, les tarifs suivants seront appliqués : 45€ à partir du 2nd véhicule, ou 30€ si celui-ci est à faibles émissions.

Pour les entreprises implantées en zone bleue ou un professionnel travaillant en zone bleue (garde d'enfants, aide à domicile), transmettez une demande à : service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr. Les entreprises devront préciser le nombre total d'employés, le nombre de cartes sollicitées avec un extrait Kbis.

La carte de résident ou professionnel est valable du 1er janvier au 31 décembre 2024, payable à l'année, même demandée en cours d'année.

CARTE RÉSIDENT

Valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024



Les tarifs annuels de la carte de résident sont de :

- 15 € par carte dans un même foyer (la première et éventuellement la deuxième),
- 30 € à compter de la 3ème carte délivrée au sein d'un même foyer.

Les véhicules à faible émission bénéficient d'une tarification réduite

- 5€ pour les deux premières cartes.
- 10€ à compter de la troisième carte.

Le tarif pour les professionnels est de 50€ par carte, 15€ pour les véhicules à faibles émissions.

BON À SAVOIR !

-En cas de vol et/ou de destruction du véhicule, un duplicata gratuit de la carte pourra être délivré, sur présentation de justificatifs.

- En cas de perte de la carte, aucun duplicata ne pourra être délivré. Une nouvelle carte devra être achetée.

A NOTER : L'hôtel de ville sera exceptionnellement fermé le samedi 30 décembre pour les

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

LES TRAVAUX DANS LA VILLE



Rue Pompidou, entre la Poste et la rue d'Alger : des travaux d'assainissement se dérouleront du 9 janvier à mi-février.

Boulevard Schuman :

Des travaux visant à créer une voie dédiée à la Liane 5 sont susceptibles de créer des ralentissements selon l'avancée du chantier (détail des phases de chantier sur www.ville-lamadeleine.fr)

Quai du halage :

Les berges de la Deûle se refont une beauté à partir de janvier 2024. Des travaux de réaménagement et de création de voie cyclable sur les rives de la Deûle seront réalisés entre Lille, La Madeleine et Saint-André.



À la demande de la Ville, un plateau surélevé a été réalisé cet automne devant l'accès à l'école Louise de Bettignies, rue de l'Abbé Lemire pour apaiser la circulation, dans le cadre de la sécurisation des abords des écoles.

Avenue de la République :
Entre la rue des Poètes et l'avenue Louise, prolongation des travaux de renouvellement du réseau électrique, des fermetures de voies seront réalisées en fonction des contraintes de chantier jusqu'au 22 décembre.

LABEL TROIS FLEURS

maintenu depuis 22 ans !

L'engagement de la Ville pour la qualité du cadre de vie continue de porter ses fruits ! En effet, pour la 22^{ème} année consécutive, la Ville de la Madeleine a reçu cet automne le Label 3 fleurs du jury des Villes et Villages Fleuris.

Au fil des années, les critères d'attribution ont progressivement évolué, faisant de plus en plus de place à la manière d'**aménager les espaces publics pour favoriser la qualité de vie** des habitants, à **la propreté et naturellement à la transition écologique**.

Le palmarès 2023 compte 358 lauréats en France.

à La Madeleine, le jury a notamment salué :

- la qualité et le soin apporté à **l'entretien des arbres** et à la taille des arbustes,
- la plantation de nombreuses plantes **vivaces et de fleurs bisanuelles**, la mise en place de plantes couvre-sols pour limiter l'évaporation de l'eau, l'existence de prairies fleuries favorisant la biodiversité,
- les initiatives pour favoriser la **présence d'arbres chez les particu-**

liers, notamment le don d'arbres aux habitants,

- **les poubelles municipales munies d'un QR code**,

- **les actions de préservation de l'environnement** comme la récupération de l'eau de pluie, ou le passage aux leds de l'éclairage public.

Plus globalement le schéma de verdissement de la Ville, pilier du «carré magique écologique» madeleinois, a été apprécié (voir détail ci-dessous).



POINT D'ÉTAPE SUR le schéma de verdissement



Afin de lutter contre la pollution et les îlots de chaleur, d'améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie mais aussi de favoriser la biodiversité, la Municipalité a lancé un schéma de verdissement dès 2020.

Ces trois dernières années, plusieurs mesures concrètes ont été mises en oeuvre :

- > De nouveaux espaces verts et de détente ont vu le jour : square de la Congrégation, Jardin Fichaux, parc Boniface (comprenant une forêt urbaine),
- > La végétalisation des cours d'écoles a été enclenchée avec la réalisation de 150m² dans la cour de l'école Victor Hugo et 180m² dans celle de

l'école Kléber.

> 712 nouveaux arbres ont été plantés sur l'espace public,

> Trois opérations de "don d'arbres" ont été organisées pour les habitants,

> Les propriétaires privés bénéficient de l'accompagnement des services municipaux dans l'entretien et la préservation de leurs arbres,

> La gestion écologique des parcs et jardins publics a été intensifiée afin de laisser la nature s'épanouir, et de créer des zones refuges pour les oiseaux, insectes et plantes,

> Une parcelle naturelle d'inhumation a été créée et l'engazonnement des allées est expérimenté au sein de l'ancien cimetière.

**La, Madeleine
compte
aujourd'hui**

4500 arbres

30 parcs et squares

19 agents dédiés pour
l'entretien des espaces
verts

712 nouveaux
arbres ont été plantés
depuis 2020

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

SLOGAN DE CAMPAGNE

Dans sa dernière tribune, l'opposition NUPES récite son slogan de campagne municipale 2020 dont l'abandon de la référence « citoyenne » a de quoi interroger, en particulier dans le contexte actuel. Après 3 ans de mandat, les postures et les pratiques de l'opposition NUPES ont définitivement eu raison de son slogan de campagne.

LA VOIX ECLAIRE

Dans un autre article, la Voix du Nord expose à ses lecteurs « 4 bonnes raisons de s'installer à La Madeleine ». Nous avons voulu partager avec vous ces raisons, même si la liste est loin d'être exhaustive. « Emplacement idéal, nombreux équipements et riche passé industriel : La Madeleine a de quoi plaire. Zoom sur cette ville dynamique aux portes de Lille.

Une ville facilement accessible
Accessible via 7 lignes de bus mais aussi en tram ou en V'Lille, La Madeleine est proche de tout. Au cœur de la métropole, à quelques kilomètres seulement de Lille, elle est également toute proche des gares Lille Flandres,

Lille Europe et de l'aéroport de Lille - Lesquin. Autre atout : la commune dispose d'une gare desservie par les TER Nord Pas-de-Calais. Enfin, elle est connectée à l'autoroute A1 et l'A25 par le boulevard périphérique lillois, grand boulevard reliant Lille, Roubaix et Tourcoing.

La culture au cœur de la ville
La Médiathèque, la Chaufferie Huet, le Millénaire et le Conservatoire de musique forment à eux quatre « le carré magique culturel » madeleinois. La Médiathèque met à disposition un vaste choix de livres et documents et propose régulièrement des animations telles que des lectures, des projections... La Chaufferie Huet, récemment transformée en salle culturelle polyvalente, a accueilli depuis juin 2021, 34 spectacles éclectiques, familiaux, accessibles et gratuits ! Quant au Théâtre du Millénaire, centre de développement culturel et associatif, il offre un large éventail d'activités dans 2400 m² de salles polyvalentes et spécialisées et une grande salle de spectacle. Vous aimez les expositions, conférences, spectacles ? Le centre propose une vaste programmation théâtrale et artistique. Enfin,

situé au cœur de La Madeleine, le Conservatoire de musique, structure de référence, accueille chaque année plus de 600 élèves.

De nombreux équipements

La Madeleine est la 2^{ème} ville la plus densément peuplée des 95 communes de la Métropole Européenne de Lille. Ses 22 000 habitants ainsi que les 350 associations peuvent profiter d'un vaste parc d'équipements, notamment sportifs : complexe sportif, city stade ou dojo... Une piscine accueille également divers cours et stages pour tous les âges. Amateurs de sports de raquette ? Le pôle raquettes municipal Jacques Donnay est dédié à la pratique de ces sports : 3 espaces dédiés ont été spécialement conçus selon les disciplines, le tout alimenté par une chaufferie à bois écologique.

En matière d'enseignement, 14 établissements publics et privés accueillent les jeunes Madeleinois : 5 écoles maternelles, 4 écoles primaires, 2 écoles privées, 2 collèges et un lycée.

Un riche passé

La Madeleine est riche d'un patrimoine résultant de son développe-

ment urbain et industriel depuis le 19^{ème} siècle. 36 édifices publics et privés sont ainsi classés à l'inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager. Qui plus est, la Ville a fait le choix de restaurer, valoriser et réhabiliter les bâtiments communaux. Le Millénaire, usine textile jusqu'en 1934, a ainsi été racheté par la Ville qui le dédie à la culture au début des années 80. Quant au bâtiment Edouard Descamps, construit en 1931, il abritait initialement les œuvres sociales madeleinoises, notamment les bains-douches. Devenu dispensaire pendant la seconde Guerre puis école de musique, le bâtiment accueille finalement la médiathèque municipale. »

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

“La Madeleine que nous aimons”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale

«AGIR POUR L'AVENIR»

Le groupe « Agir pour l'Avenir » souhaite tout d'abord souhaiter un joyeux anniversaire à La Médiathèque et à son personnel !

NOTRE ACTUALITE

Début novembre, Monsieur le Maire a refusé de donner une suite favorable à la demande de formation d'un de nos élus, ce qui est contraire à la loi: en effet, le règlement intérieur de notre conseil municipal limite l'accès à la formation des élus malgré la loi et la jurisprudence. Faudra-t-il encore une fois mener les actions nécessaires pour faire respecter la loi à La Madeleine ?

L'ACTUALITE DE NOTRE VILLE

Plutôt qu'investir pour la collectivité, les économies de la ville sont placées sur un compte à terme !

Monsieur le Maire a décidé, tout seul, sans l'aval du conseil municipal, de placer l'excédent de la commune qui s'exprime en dizaine de millions sur un compte en banque rémunéré. Cet argent ne profite actuellement aucunement aux habitants. Il est faux d'écrire, comme le fait la majorité dans sa tribune, que nous serions favorables à une hausse de la fiscalité. « Agir pour l'Avenir » propose de dépenser immédiatement 650 000 euros sur les 25 millions d'euros

d'économies, et non d'augmenter la fiscalité.

LA MADELEINE : UN SIMULACRE DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE !

Un panégyrique de la démocratie participative à La Madeleine. C'est ce qu'on pouvait lire dans le dernier bulletin de propagande municipale, le Mag'deleine. La réalité est hélas toute autre: des instances participatives opaques et non ouvertes à candidature tel le conseil communal consultatif, ou encore le refus de faire participer notre groupe au comité des services publics, au comité d'éthique de la vidéoprotection, ou encore au comité de sélection du budget parti-

cipatif. Voilà pour la “démocratie”. Notre budget participatif, quant à lui, est famélique et opaque. Il finance en fine des projets tels des aires de jeux qui sont un investissement classique d'une collectivité. Demander aux citoyens de repeindre bénévolement à la va-vite le buste de Georges Fontaine, ancien Maire de notre commune ou encore un bac de fleurs, ce n'est pas sérieux et ce n'est pas de la démocratie participative.

Nous suivre : www.agir-avenir.org

Comment une ville peut négliger le placement autorisé de 20 millions d'euros pendant deux années ? Si vous avez la réponse, écrire à b.pietrini@ville-lamadeleine.fr

VOS RENDEZ-VOUS

Animations, sorties, découvertes, ... Retrouvez dans l'agenda une sélection d'événements madeleinois.

SAMEDI 09 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL SOLIDAIRE

> De 10h à 17h

Par l'association des "Petits Écoliers du Père Joseph"

📍 Salle Moulin, rue du Moulin

> De 10h à 12h et de 14h à 17h

Par le Centre de Culture et d'Animation

📍 35, rue Saint-Joseph

MARDI 12 DÉCEMBRE

ENTRE NŒUDS

> De 19h30 à 20h15 (à partir de 7 ans)

Pièce chorégraphique. Action soutenue par le Département du Nord.

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catelan



© Raphaël Caputo

MERCREDI 13 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL SOLIDAIRE

> De 10h à 12h et de 14h à 17h

Par le Centre de Culture et d'Animation

📍 35, rue Saint-Joseph

JEUDI 14 DÉCEMBRE

SESSION FÉMININE DE SELF DEFENSE

> De 18h30 à 20h

Pour les Madeleinoises de 13 à 35 ans

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Petite salle Gantois, rue du Parc

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

CINÉ POP

> De 15h à 17h (à partir de 12 ans)

Projection cinéma

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Médiathèque, 72 rue Gambetta

LUNDI 18 DÉCEMBRE

DANSE AUX CAPUCINES

> De 15h30 à 17h30

Gratuit, ouvert à tous

📍 Résidence séniors Les Capucines, 1 allée des Capucines

MERCREDI 20 DÉCEMBRE

LET'S PLAY SPÉCIAL COOPÉRATION

> De 14h à 16h30 (à partir de 6 ans)

Sélection de 3 jeux vidéos pour jouer en coopération

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Médiathèque, 72 rue Gambetta

TOURNOI FLUO DE VOLLEY BALL

> À 18h15

8€ par joueur - 18 équipes de 4 joueurs (mixte)

Bénévoles recherchés : lmvolley59@gmail.com

Pré-inscription avant le 15 décembre au 06 43 96 70 04

📍 Salle des Gantois, rue du Parc

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

> À 18h15, retransmission en direct : www.ville-lamadeleine.fr

📍 Hôtel de Ville, 160 rue du Général de Gaulle

AQUA-BOXING DE NOËL

> De 18h25 à 19h10

4€95 pour les Madeleinois et 7,60€ pour les extérieurs

📍 Piscine municipale, 165 rue du Général de Gaulle

JEUDI 21 DÉCEMBRE

TCHAT EN DIRECT AVEC M. LE MAIRE

> De 18h30 à 19h30

Échangez en direct sur le site de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

VENDREDI 22 DÉCEMBRE

SOIRÉE AU CENTRE MOULIN ADOS

> De 19h30 à 22h

Quiz musical pour les ados madeleinois de 11 à 17 ans

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Centre Moulin Ados, 12 rue du Moulin

SAMEDI 23 DÉCEMBRE

VILLAGE DU PÈRE NOËL

> De 14h à 19h

+ d'informations page 13

Gratuit, accès libre

📍 Parvis de la mairie et de l'église, 160 rue du Général de Gaulle

MARDI 26 DÉCEMBRE

CALÈCHE DU PÈRE-NOËL

> De 14h à 17h

+ d'informations page 13

📍 Dans les rues de la ville, parcours sur le site de la Ville

SAMEDI 06 JANVIER

BAL GALETTE PARTY COUNTRY

> De 18h à 00h

Par le Nashville Country Club, animé par Jimmy (5€)

Réservation : 06 76 67 21 62 nashville.country.club@hotmail.com

📍 Restaurant Scolaire, rue Kléber

SAMEDI 13 JANVIER

LE GRAND DÉSORDRE

> À 19h (à partir de 14 ans)

Pièce de théâtre de la Cie Katarsis - Festival Les Tréteaux d'hiver

Billetterie : 8/5€ www.cca-lamadeleine.fr

📍 Le Millénaire, 35 rue Saint Joseph

DIMANCHE 14 JANVIER

SÉANCE DE CINEMA "LE 15H15"

> À 15h15

Le Petit Nicolas de Laurent Tirard

+ d'informations page 11

📍 Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catelan

JEUDI 18 JANVIER

SESSION FÉMININE DE SELF DEFENSE

> De 18h30 à 20h

Pour les Madeleinoises de 13 à 35 ans

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Petite salle Gantois, rue du Parc

SAMEDI 27 JANVIER

LES ÉCORCHÉS DE LA NUIT

> À 19h (à partir de 12 ans)

Pièce de théâtre de la Bande à Nekrozotar - Festival Les Tréteaux d'hiver. **Billetterie : 8/5€ www.cca-lamadeleine.fr**

📍 Le Millénaire, 35 rue Saint Joseph

LUNDI 29 JANVIER

SESSION MIXTE DE SELF DEFENSE

> De 18h30 à 20h

Pour les Madeleinois de 13 à 35 ans

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Petite salle Gantois, rue du Parc

MARDI 06 FÉVRIER

NOS PETITS PENCHANTS

> De 19h30 à 20h25 (à partir de 7 ans)

Théâtre de marionnettes de la Cie Des Fourmis dans la lanterne + d'informations page 11

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catelan



Retrouvez tous vos rendez-vous sur le site de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr/agenda ou en scannant le QR code :



VIVRE ET TRAVAILLER

PRIX ORIGINALITÉ ET INNOVATION RÖK COMPTOIR IODÉ

Épicerie fine de produits de la mer récompensée pour l'originalité de son activité.
82 rue du Général de Gaulle
www.rokcomptoiriode.com
03 20 35 73 09

PRIX C'MADELEINOIS BOULANGERIE MATHIEU

Boulangerie et pâtisserie artisanale récompensée pour son savoir-faire local.
Hameau commercial,
avenue Pierre Mauroy
www.laboulangieriemathieu.com
03 20 63 05 14

PRIX INITIATIVE JOYÄ

Restaurant vietnamien, récompensé pour son initiative solidaire des "plats suspendus".
149 Avenue de la République
joya-restaurant.com
09 86 15 16 21

PRIX DÉVELOPPEMENT DURABLE BUTTERFLY TRAITEUR

Traiteur de gastronomie événementielle, récompensé pour ses initiatives durables et responsables.
50 rue Roger Salengro
www.butterfly-traiteur.fr
03 66 72 95 79



LES COMMERÇANTS MADELEINOIS ONT DU TALENT !

Le 17 novembre dernier, l'Hôtel de Ville a ouvert ses portes aux commerçants, artisans et chefs d'entreprise madeleinois, réunis pour la traditionnelle cérémonie qui leur est chaque année dédiée, en présence notamment de Gaëtan Cesteley, Président de la Commission Territoriale de Lille de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France.

Olivier Robin, Adjoint délégué aux commerces a accueilli les nouveaux commerçants, tout en rappelant les aides municipales, ainsi que les actions menées par la Municipalité en faveur du tissu économique local.

Sébastien Vermeulen, Président de l'Union des Commerçants Artisans et Professionnels (UCAP) est ensuite intervenu afin de rappeler le rôle de l'association des commerçants madeleinois qui vise à animer et dynamiser le commerce local.

Enfin, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine a félicité l'ensemble des commerçants pour leur dynamisme,

en soulignant leur contribution à l'identité, la qualité de vie et au rayonnement de La Madeleine.

Pour la 14^{ème} édition de cette cérémonie, 4 commerçants et artisans ont été distingués par les « Prix du Commerce » (voir ci-contre). 12 nouveaux commerces et artisans ont également été mis à l'honneur : Un regard, une écoute, taobento, Animalis, Krys, Festival Pizza, My Vélo, Emit Mobilier, Arteix, Serendipity studio, Sofia, Dessauvages et fils et Batihaus. D'autres commerçants ont été mis à l'honneur : Guillaume Dumarché directeur du magasin Super U, Pok Yee Nam, ancien gérant du restaurant "Le Pékin", qui prend sa retraite, ainsi que Philippe Dubois pour la reprise de l'activité familiale de la charcuterie Philippe Yvonne & Fils sur le marché.

Un hommage a par ailleurs été rendu aux défuntes Sylvie Tonello (ancienne gérante du bistrot du Romarin) et Patricia Scheerlynck (esthéticienne de l'institut du Square).



Cidalia coiffure et l'opticien Morgan vision ont reçu le label municipal "commerçant zéro déchet", en reconnaissance de leur démarche engagée. Cidalia coiffure a notamment mis en place un bar à shampoings permettant de recharger ses flacons et récupère aussi les cheveux coupés. Morgan Vision propose de réparer les lunettes, récupère les anciennes montures et encourage l'utilisation de spray nettoyant dans des contenants rechargeables.



INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE ANTOINE

Le 24 novembre dernier, la Ville de La Madeleine et le bailleur social Vilogia ont inauguré la résidence Antoine située dans le quartier de Berkem, à proximité des bords de Deûle. Ces nouvelles habitations composées de 30 logements (23 collectifs et 7 individuels) sont le fruit de la métamorphose de l'ancienne usine "Victor Antoine", dédiée autrefois à la production de papier et de toile émeri.

À l'occasion de cette inauguration, Monsieur le Maire a salué une réalisation qui contribue à la valorisation du patrimoine architectural industriel de la commune, mais aussi à la production de logements aidés et enfin à la mutation qualitative des bords de Deûle.



iléoù l'accès rapide aux illuminations de Noël?



**PASS PROMO
NOËL 3€***
BUS / MÉTRO / TRAM

VALABLE 1 JOUR
Le samedi ou le dimanche

iléoù

LES TRANSPORTS DE LA MEL

Kelis, Lille Métropole SA - RCS Lille Métropole - 624 164 702 00023 - Crédit photo : Shutterstock - NIKITA - RC Lille B 39272887

*Hors coût du support, hors TER, du 25/11 au 24/12.



Dernières opportunités à La Madeleine !
Propriétaire de votre maison avec **stationnement**



**MAISON
AVEC JARDIN**

Proche de toutes
commodités

**3 chambres
87 m²**

390 000€

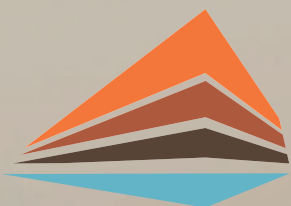
**4 chambres
99 m²**

458 000€

N°Cristal 09 69 37 07 07
APPEL NON SURTAXE

Programmes immobiliers Vilogia Premium (RCS Lille 885 480 988).
Document et illustrations non contractuels.
Conception : Service communication Vilogia Premium 11/2023.





LES BALCONS DE LA DEÛLE

Renseignements et vente

03 66 67 67 67

trignat.fr

commercialisé par

dividom

LA MADELEINE CÔTÉ PARC

Une résidence haut de gamme
À l'architecture authentique



 **Gilles**
TRIGNAT
RESIDENCES